

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

LA GUITARE



SIÈGE SOCIAL – Casa Vecchia – 8, avenue Urbain-Bosio – 06300 Nice

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3 à 4
1 – PRESENTATION de la MECS LA GUITARE.....	5 à 10
1 – Rappel des missions du CAE La Guitare	5
2 – Rappel des missions de la VMA.....	6
3 – Rappel des objectifs principaux de l'année 2016	7
2 – LES USAGERS ET L'ACTION EDUCATIVE	11 à 18
2.1 – Activité de l'établissement	11
2.2 – Effectifs et mouvements	12
2.3 – Gestion et moyens éducatifs.....	15
2.4 – Scolarité formation et insertion professionnelle	16
2.5 – Exemple d'un parcours réussi.....	17
3 – LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE	19 à 22
3.1 – Procédure d'admission et d'accueil	19
3.2 – Accompagnement des usagers et des familles durant la prise en charge	20
3.3 – Les réunions	21
3.4 – Rédaction, temps de réflexion et documentation	21
3.5 – Compte-rendu quantitatif	21
4 – GESTION DES MOYENS HUMAINS	22 à 25
4.1 – Organigramme	22
4.2 – Absentéisme et analyse	23
4.3 – Formation du personnel	24
5 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES.....	26 à 27
5.1 – Gestion des moyens techniques	26
5.2 – Gestion des moyens externes.....	27
6 – GESTION DES MOYENS FINANCIERS.....	28 à 31
6.1 – Charges de la section d'exploitation.....	28
6.2 – Produits de la section d'exploitation.....	30
6.3 – Détermination du résultat d'exploitation.....	31
7 – CONCLUSION.....	32-33
8 – ANNEXE	
Le secteur Enfance-Familles dans le cadre du CPOM	34

INTRODUCTION

En 2016 la Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES devient la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES, pour développer une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs.

Néanmoins, son action se poursuit en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2016, afin de rendre plus lisible ses interventions, unir les efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées, ces 3 secteurs d'activité continuent d'évoluer :

- **Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** rassemble désormais outre les 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, Actes Jeunes, la Halte de nuit. Un nouveau service migrants est créé pour accompagner la demande d'asile sur le moyen et haut pays. Ce secteur compte 100 salariés, dispose d'un budget de 8 millions d'euros.
- **Création du secteur accès à l'emploi** pour affirmer l'intérêt que porte la Fondation à l'accès à l'autonomie par l'activité. Il regroupe, un atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD, Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, l'auto-école sociale..... Ce secteur compte 70 salariés, dispose d'un budget de 4 millions d'euros.
- **Le Secteur Enfance-Famille** qui regroupe de manière stable divers établissements de la protection de l'enfance (Maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Accueil Educatif à Domicile, accompagnement à la parentalité, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc) étoffé par un nouveau service de placement à domicile et un lieu ressource pour enfants déscolarisés, apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille. Ce secteur compte 90 salariés, dispose d'un budget de 6 millions d'euros.

La cellule projets créée en 2013 pour accompagner et stimuler l'innovation sociale de manière transversale, poursuit son fonctionnement comme unité « recherche et développement » de la Fondation, afin de susciter l'émergence d'initiatives variées.

Depuis sa création, elle a bénéficié de 270 000 euros de fonds privés au service de projets comme l'épicerie solidaire, l'aménagement d'un terrain de sport, l'acquisition de véhicules et d'outillage, le financement du fonctionnement de la Ressourcerie...

Les orientations de la Fondation pour 2017 sont :

- Développer l'accès au numérique aussi bien dans les pratiques professionnelles que pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées
- Accroître le développement du pouvoir d'agir pour faire de l'utilisateur un acteur de son rétablissement
- Accompagner l'émergence d'une nouvelle identité managériale afin de tendre vers un système de gestion des ressources humaines moins hiérarchisé, permettant encore plus de participation de l'ensemble des salariés

1 – PRESENTATION de la MECS LA GUITARE

1 – RAPPEL DES MISSIONS de la MECS LA GUITARE

La Guitare est une Maison d'Enfants à Caractère Social dont les missions et les objectifs sont en premier lieu déterminés par les missions générales de la Direction de la Santé et des Solidarités, à savoir :

- ➡ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- ➡ Pourvoir à l'ensemble des besoins des adolescents confiés à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- ➡ Accompagner vers l'autonomie les jeunes majeurs qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale, faute de ressources ou de soutien familial.
- ➡ Recréer, en partenariat avec la D.S.S., les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux.

Notre établissement propose un accueil :

Pour 18 jeunes garçons :

- 9 adolescents mineurs en accueil collectif
- 9 jeunes mineurs et/ou majeurs en studios et 2 pièces,

Pour 6 jeunes filles, adolescentes et/ou majeures, logées en appartements studio et 2 pièces.

A – Accueil collectif

Il accueille neuf enfants en chambres individuelles à temps complet, confiés par l'ASEF en lien avec les partenaires et les parents, selon les indications prévues dans le contrat de séjour et l'ordonnance de placement.

L'internat propose une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant, tout en tenant compte du projet personnalisé de chacun. Au regard des préconisations du nouveau schéma départemental (2016/2020), l'accent est mis sur l'autonomisation des jeunes (dès 16 ans).

La MECS La Guitare dispose depuis septembre 2016 d'une cuisine pédagogique. Ce sont les usagers, soutenus par l'équipe éducative, qui élaborent les menus et confectionnent les repas au quotidien.

B - Les Appartements

Nous disposons de 12 appartements situés tous dans le centre-ville. Ils sont destinés à accueillir des majeur(e)s dans le cadre d'un Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM)

Ce contrat Tripartite, ASEF / Jeune Majeur/ Etablissement a pour objectif « *d'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux majeurs âgés de moins de vingt et un ans, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.* (Article L.221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

L'intervention auprès du jeune majeur s'organise à partir de la demande et avec l'accord écrit de celui-ci, pour une durée d'un an maximum avec la possibilité d'être renouvelée dans les mêmes conditions.

Les appartements peuvent également accueillir des mineurs proches de la majorité et qui font preuve d'une autonomie suffisante. Un suivi plus soutenu est alors mis en place pour s'assurer de la bonne évolution du jeune.

2 – RAPPEL DES MISSIONS DE LA VILLA MARIE-ANGE

Accueil collectif qui dépend administrativement de la Maison de l'Enfance de la Trinité,
L'accueil en appartement qui dépend administrativement de la MECS La Guitare.

En mars 2008, la Fondation ouvrait la Villa Marie-Ange. Ce lieu d'accueil collectif accueille neuf jeunes filles mineures, âgées de 14 à 18 ans.

Ce projet était l'aboutissement d'une réflexion de l'équipe de la Maison de l'Enfance face à un groupe de filles âgées de dix à dix-huit ans.

En effet, l'équipe éducative était confrontée à deux difficultés majeures :

- un groupe vertical où l'âge des filles peut présenter des écarts importants. Ceci pouvait mettre à certains moments en difficulté, voire en « danger » les plus jeunes enfants ;
- à partir de quatorze ans, la situation géographique et l'organisation de la Maison de l'Enfance ne permettait pas à l'équipe de proposer à ces jeunes filles un accompagnement plus spécifique sur le plan de l'autonomie et des apprentissages (cuisine et lingerie centrales...).

C'est donc la volonté de la Fondation, avec le soutien du Conseil Général, qui a permis l'ouverture de la Villa, le 15 Mars 2008.

A – Accueil collectif

Situé Chemin de l'Archet, il accueille neuf adolescentes en chambres individuelles, en séjour à temps complet. Il propose une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant avec un apprentissage de l'autonomie important.

Les repas sont préparés par un cuisinier 3 soirs par semaine jusqu'au mois d'avril, puis livrés par la Sté Régál et Saveurs. Il est à noter que la préparation des repas est assurée, le reste de la semaine par l'équipe éducative.

A compter du mois septembre mise en place de la cuisine pédagogique : les éducateurs préparent les menus, font les courses et cuisinent avec la participation des filles.

B - Les Appartements

Avec une capacité de 6 places, les appartements peuvent héberger des jeunes filles qui viennent directement du collectif de la Villa Marie-Ange après une évaluation de leur autonomie par l'équipe éducative. Nous pouvons également accueillir des jeunes filles qui viennent de l'extérieur suite à une présentation par les Services de la MSD et selon notre procédure d'admission.

3 – RAPPEL DES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'ANNEE 2016

Caractéristiques du groupe

La MECS La Guitare reçoit des adolescents âgés de 14 à 18 ans et des jeunes majeurs de 18 à 21 ans, sur le collectif ou en appartements. Ceux-ci nous sont confiés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille (ASEF) du département des Alpes Maritimes.

- **Objectifs et moyens**

- Soutenir et aider les jeunes gens accueillis à se diriger vers le monde des adultes, tout en favorisant leur bien-être physique et moral ainsi que leur épanouissement personnel.
- Leur permettre, par un accompagnement éducatif, d'évoluer vers une plus grande autonomie en les rendant acteurs de leurs projets et leur devenir.

Ce travail passe par l'élaboration d'un projet individualisé -ou personnalisé- pouvant évoluer et prévoyant la participation active du résident, avec le soutien éventuel de la famille. Ce projet individualisé s'articule autour des axes suivants :

- **Vie sociale et affective**

Les jeunes gens accueillis nécessitent une prise en charge qui leur accorde un accès à l'autonomie tout en leur offrant un cadre structuré sécurisant. De plus, l'accompagnement éducatif au quotidien doit leur permettre de trouver des repères viables au sein de l'établissement, leur permettant ainsi d'affronter la vie sociale à l'extérieur.

La vie en groupe, les règles de fonctionnement interne, l'apprentissage des valeurs sociales et citoyennes permettent aux adolescents de se socialiser.

Par le biais de réunions d'expression, d'activités ludiques et/ou personnalisées, de sorties de groupe ou individualisées, de courts séjours organisés pendant les vacances scolaires, d'activités manuelles et de la gestion des sorties extérieures libres, les adolescents en passe d'arriver à majorité, acquièrent des valeurs de respect, partage, écoute, échanges, autonomie, responsabilité... etc, selon leur rythme et leur capacité.

Un camp a été organisé durant l'été du 14 au 16 juillet par la Villa Marie-Ange sur la commune de Fréjus.

- **Gestion de la vie quotidienne**

Pour répondre aux besoins des adolescents, des apprentissages de vie ont été mis en place (gestion des réveils, des budgets, des transports, de certaines courses, linge etc...).

Ceci en accord avec le projet global et leur projet individualisé (entretien quotidien de la chambre, entretien des parties communes et jardin, participation à la préparation des repas, à l'élaboration de menus, à la mise de table, à la vaisselle, gestion des sorties autorisées...)

Ce fonctionnement fait l'objet d'une remise en question permanente et reste évolutif en fonction de la dynamique du groupe et des projets individuels, adapté au rythme et capacités de chacun.

Par le biais des réunions de jeunes ou d'expression, mises en place toutes les deux semaines avec l'équipe éducative, peuvent ainsi s'exprimer les revendications, questionnements, demandes diverses ou modifications éventuelles.

- **Scolarité et insertion professionnelle**

Le travail éducatif consiste d'une part, à faire respecter l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans et d'autre part, à rechercher des établissements scolaires et/ou professionnels, en fonction des niveaux, capacités et motivations de chacun des adolescents. L'objectif étant de les maintenir sur un projet qualifiant permettant l'apprentissage d'un métier et l'obtention d'un diplôme, pour à terme, accéder à l'emploi.

Pour ce faire, l'équipe utilise et développe tous les réseaux ou organismes professionnels à sa disposition ou associations susceptibles de répondre aux besoins de notre public : mission locale, CIO, MLDS, CFA, Garantie Jeunes, établissements spécialisés type ITEP ou SESSAD. Ce partenariat se développe chaque jour par des accompagnements et rendez-vous réguliers pris avec les professionnels, les formateurs, les enseignants ou les employeurs.

Enfin, des processus de remises à niveau ou de rattrapage scolaire, si besoin en lien avec le lieu ressource de la Maison de l'Enfance de la Trinité, peuvent également être mis en place pour certains adolescents accusant des retards trop importants ou en situation de rupture ou « décrochage » scolaire depuis plusieurs mois.

- **Travail avec les familles**

Les axes de travail avec les familles ont été variables en fonction des situations et problématiques de chacune d'entre elles.

Les objectifs sont les suivants :

- Maintenir et/ou restaurer les liens familiaux
- Préparer au retour progressif ou séquentiel en famille (SAMN)
- Travailler la mise à distance avec la famille quand cela est nécessaire pour préserver l'équilibre du jeune.

Moyens mis en œuvre :

- Réunions familiales systémiques consistant à tenter de donner du sens au placement
- Entretiens et points réguliers avec travailleurs sociaux et partenaires
- Réunions d'équipe hebdomadaire et évaluation de chaque situation
- Entretiens réguliers avec la psychologue de l'établissement ou suivis psychothérapeutiques avec des intervenants extérieurs (CMP, Hôpital de jour etc....)

- **Suivi médical et thérapeutique**

L'équipe éducative assure un suivi médical régulier de la santé de chaque résident et de son bon développement physique ou psychique. Ainsi, des consultations médicales ont régulièrement été sollicitées afin d'avoir un suivi le plus régulier possible de la santé de chaque adolescent, ainsi que la gestion du suivi des éventuels traitements.

Des suivis psychothérapeutiques ont également régulièrement été proposés et conseillés aux résidents qui, pour certains, se voient littéralement bloqués dans leurs projets de vie, tant que certaines problématiques liées à des parcours de vie parfois difficiles, ne sont pas travaillées et canalisées.

La communication

- **Relation avec les familles**

L'une des missions première est de vérifier sans cesse les possibilités de retours en famille. Si le travail de séparation constitue un temps fort dans la vie de l'enfant et de sa famille, l'accompagnement au quotidien vers le maintien du lien est un objectif permanent du service.

Ainsi, le travail animé par les équipes pluridisciplinaires en lien avec les divers partenaires sociaux ou spécialisés en thérapie familiale s'avère indispensable pour que ces familles se réapproprient le suivi éducatif de leur enfant.

Il est important de donner aux familles la possibilité d'entamer un suivi spécifique qui continuerait après le placement. Ce soutien supplémentaire permettra d'affronter les difficultés que le retour en famille pourrait engendrer.

Lorsque le retour en famille ne peut être envisagé, plusieurs orientations sont possibles à partir de seize ans :

- L'espace intermédiaire (4 appartements de deux pièces) en fonction de la maturité et du projet de l'adolescent.
- Le maintien en collectivité (Internat) pour assurer un suivi très régulier.
- Une famille d'accueil en fonction des disponibilités du département, de l'âge de l'adolescent et de la pertinence de cette alternative.
- Un établissement spécialisé (CEP, ITEP..) pour les situations relevant d'une inadaptation plus prononcée, de carences ou d'un handicap léger nécessitant un accompagnement soutenu, et relevant notamment d'une notification MDPH.

- **Relations avec les partenaires**

Outre les établissements scolaires fréquentés, la MECS la Guitare entretient de bonnes relations avec toutes les MSD de Nice dans l'objectif d'améliorer sans cesse la qualité de notre prestation auprès des enfants et des familles.

En accord avec les préconisations du dernier CPOM et les orientations de la Fondation, nous nous efforçons de travailler de manière décloisonnée en nous appuyant sur les ressources internes et pas seulement externes. Ainsi nous avons pu collaborer avec plusieurs services de la Fondation afin d'élargir nos champs de compétence dans le souci d'offrir un accompagnement de plus grande qualité (Halte de nuit, Cap entreprise, Epicerie Solidaire, Lieu Ressources, le CSAPA, Pélican)

Nous maintenons notre partenariat avec Lignes d'Azur pour l'inscription et la mise en place de cartes d'abonnements annuels.

Toutefois, compte tenu des difficultés relationnelles de certains jeunes de l'établissement, les éducateurs continuent à organiser des activités sportives en interne, notamment sur le terrain multi-activité de la MET en lien avec le Lieu Ressource.

Chaque mois, des sorties culturelles sont organisées au théâtre ou à l'opéra. L'accès à la culture reste une priorité dans l'accompagnement de nos jeunes résidents ainsi que leur inscription dans des valeurs citoyennes. En effet, depuis Octobre, ils participent à un projet qui consiste à aider l'équipe de la Halte de Nuit (lieu d'accueil et de repos pour les personnes sans abri ouvert de 20h à 8h du matin, 7/7 jours), une fois par semaine, dans la prise en charge des personnes Sans Domicile Stable. Les adolescents, responsabilisés, sont particulièrement mobilisés sur cette action pilotée par une éducatrice de la Guitare.

Enfin, signalons que plusieurs adolescents sont encore inscrits cette année dans des clubs de sports extérieurs, essentiellement des clubs de football et des salles de fitness. Un jeune suit une activité théâtre, deux ont émis le désir de s'inscrire à la bibliothèque.

2 - USAGERS ET L'ACTION EDUCATIVE

2.1 – ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Au 31 décembre 2016, la MECS La Guitare accueillait :

Pour l'hébergement « GARCONS »

- 6 adolescents mineurs (14-17 ans) en Internat collectif
- 1 majeurs en Internat collectif
- 4 adolescents mineurs/majeurs (17-18 ans) en appartement 2 pièces
- 8 jeunes majeurs (18-21 ans) en appartements studios.

Pour l'hébergement « FILLES »

- 2 adolescentes mineures en appartement
- 3 jeunes filles majeures en appartement
- Un appartement occupé par une jeune majeure jusqu'au mois de novembre puis vide car en travaux de rénovation.

Pour un total de 24 lits sur les trois sites d'hébergement, que sont l'Accueil Collectif Garçons et les Appartements Garçons et filles.

Taux d'occupation :

2014	2015	2016
95.99%	97.80%	98.98%

L'augmentation de l'activité de la MECS la Guitare est significative sur les 3 dernières années. Nous pouvons remarquer que nous sommes au-dessus de la moyenne nationale située à 92% du taux d'occupation (Source DRESS). La Guitare, en effet, reste un établissement très sollicité par nos partenaires : MSD, AEMO, AED, etc.

L'accompagnement individualisé et le travail vers l'autonomie des publics accueillis apparaissent plus que jamais comme un aspect de la prise en charge à évaluer de façon constante et régulière, en fonction de l'âge du résident, de son degré de maturité et de son projet scolaire ou professionnel.

Au fil des séances de réflexion avec l'ensemble de l'équipe éducative et tout au long de l'année 2016 comme pour l'année précédente, il est nécessaire d'assurer une forme de sécurisation du parcours en référence à la loi du 14 Mars 2016 relative à la protection de l'enfance reprise dans le

schéma départemental 2016/2020 dans le suivi des usagers, surtout au moment de passer d'un site d'hébergement à un autre.

Priorisant le principe de « l'utilisateur placé au centre du dispositif » (Loi du 5 mars 2007), avec la possibilité pour celui-ci, et aux travers des intervenants responsables et référents de son parcours, de se projeter en permanence dans le temps imparti du placement et de l'accueil.

Cet accompagnement individualisé est matérialisé -entre autre- par le Contrat de séjour et le Projet personnalisé. Le professionnel référent en la personne de l'éducateur chargé de son suivi de bout en bout de son accompagnement assure la communication entre les différents partenaires (Asef, familles, établissement d'accueil, établissement scolaire, employeur...) et la mise en perspective constante du sujet dans sa capacité à se projeter et à s'autonomiser progressivement.

Ainsi que le définissent les modes opératoires déclinés dans le projet d'établissement, il s'agit de reprendre et de mettre en œuvre concrètement les principes d'action qui sont au cœur de notre projet ; partant toujours du processus d'admission auquel il est essentiel d'associer les familles, afin notamment d'obtenir le consentement éclairé de celles-ci chaque fois que possible (un des axes fondamentaux de la loi de 2002).

L'année 2016 a vu certaines procédures d'admission bénéficier de temps conséquents consacrés à l'accueil des familles et de leurs enfants afin d'une part, d'entériner les décisions de justice ou administratives, mais surtout de préparer à l'accueil des adolescents qui implique la séparation ou la distanciation provisoire avec leurs familles ; séparations rarement intégrées ou totalement acceptées par celles-ci.

Dans le cas des mineurs étrangers isolés, l'admission est travaillée avec l'établissement qui présente la situation et qui se révèle être la plupart du temps un FEAM.

Rappelons à cet effet la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance qui demande à ce que les familles soient le plus souvent possible parties prenantes des décisions prises à leur égard ou à celui de leurs enfants mineurs.

2.2 – EFFECTIF ET MOUVEMENTS

La tranche d'âge accueillie durant l'année 2016 oscille entre 14 et 21 ans.

Age des résidents au 31 décembre 2016	- De 16	16/18 ans	18 ans et plus
Filles	0	3	2
Garçons	1	7	11

Nous observons un vieillissement de la population dû principalement à une difficulté d'orientation (poursuite des études classiques ou de l'apprentissage, pas de soutien familial et de travail stable). Il est à noter également que les demandes d'orientations sur la MECS la Guitare par les partenaires (MSD, AED, FEAM) concernent essentiellement de grands adolescents.

Sorties de la MECS La Guitare en 2016	Famille	FJT	Etablissement spécialisé	Parc Privé (colocation)	Sans orientations
Filles	2	1	1	0	0
Garçons	2	1	0	2	0

Nous pouvons remarquer qu'aucun jeune sorti de notre établissement ne l'a été sans orientation, ce qui démontre que les sorties sont suffisamment préparées et anticipées malgré les difficultés rencontrées. Tous, que cela soit pour les filles ou les garçons, sont sortis en situation d'emploi ou de dernière année d'apprentissage sauf pour une jeune fille dont la problématique nécessitait une prise en charge spécialisée.

Admissions à la MECS La Guitare en 2016	JAÉ	OPP Mineur Isolé	AP	APJM	Placement Urgence
Filles	2			1	2
Garçons	5		1		1

Nous pouvons remarquer sur ce tableau le faible nombre des admissions en AP (accueil provisoire). Sur l'ensemble des admissions, une seule est un AP. Ceci est certainement lié à la politique du département en faveur de la diversification des modes de prise en charge à domicile telle que l'AED, AED renforcées.

Les mesures en faveur des mineurs sont donc à 99 % judiciairisées.

Certains très proches de la majorité, ont ainsi été accueillis, avec la perspective d'un accord de Contrat Jeune Majeur, si court soit-il, le temps d'une orientation à venir et d'une régularisation administrative suffisante pour l'accès à un emploi notamment.

Nous avons été, courant 2016, sollicités à de nombreuses reprises, (notamment concernant les jeunes filles) pour des placements en urgence. Toutefois, nous avons répondu lorsque cela était possible, parfois sur quelques nuits, le temps d'une orientation pérenne par les MSD concernées.

Nous comptons 3 accueils d'urgence pour 2016 sur la MECS La Guitare (1 garçon et 2 jeunes filles) dont 2 qui perdurent en 2017 (1 garçon et 1 jeune fille).

Dans ces situations, le temps prévu à la procédure d'admission, qui est un temps capital quant à la préparation d'accueil d'un nouvel arrivant et l'appréhension de son histoire ainsi que de la « problématique » familiale n'existe pas. Il est important néanmoins d'organiser une rencontre familiale dans les meilleurs délais

L'établissement a compté jusqu'à 30 dossiers de demandes d'admission, en attente de pouvoir y répondre et il n'est pas rare que certaines doivent attendre plusieurs mois avant qu'une disponibilité se profile. Nous pouvons constater qu'il y a de plus en plus de demandes concernant des jeunes relevant d'établissements spécialisés ou médicalisés.

Les Jugements en Assistance Educative sont prononcés pour six mois à un an. Ils sont de plus en plus souvent reconduits jusqu'à la majorité.

Pour certaines situations, des difficultés de prise en charge demeurent importantes. Elles sont le plus souvent le résultat de familles qui semblent ne pas adhérer à la décision du magistrat, et qui, par culpabilité vis-à-vis de leur enfant ou par défiance, tiennent une forme de double discours qui peut invalider le bienfondé du placement.

Ces familles nient les difficultés qui ont conduit au placement. Elles s'autorisent, par exemple, à accueillir leur enfant en situation de fugue et/ou invalident les choix ou conseils qui peuvent être proposés dans les orientations scolaires, professionnelles ou de soins.

Dans ces cas, un travail soutenu auprès des familles avec l'aide de nos psychologues permet dans le temps une meilleure acceptation et adhésion au projet personnalisé du jeune.

La MECS La Guitare s'appuie, conformément au protocole de l'ASE, tout au long du placement, en déclinant dès l'accueil les différentes étapes et objectifs de la prise en charge et prend appui sur les outils de la loi 2002 : Projet personnalisé, Contrat de séjour ou DIPC (scolarité/apprentissage, autonomisation et socialisation, travail avec la famille, santé).

Nous constatons que plusieurs situations dites dans l'inadaptation, pourtant repérées, ne sont pas forcément assorties d'une notification MDPH. Ces jeunes gens et leur famille ont des difficultés à accepter leur problématique, ce qui peut freiner les orientations.

La question centrale de l'autonomisation dans la tranche d'âge qui nous concerne, a dû ainsi poser des axes communs au plus grand nombre des jeunes accueillis, tout en se personnalisant en fonction des situations, des problématiques de chacun, et des carences cognitives parfois importantes qui, à l'approche de la majorité, n'ont pas toujours permis de favoriser un hébergement autonome ou semi-autonome.

Ainsi, il est arrivé à plusieurs reprises que nous soyons contraints de maintenir certains adolescents sur le collectif Internat jusqu'à majorité (voire 21 ans), afin de s'assurer d'une présence éducative quasi permanente sans laquelle ces adolescents se seraient rapidement mis en situation d'échec dans leurs projets (6 situations).

Dans certains cas, bien qu'une évaluation approfondie de la situation de chaque jeune soit systématique avant le passage en appartement, nous avons été amenés à organiser des « replis » sur l'internat. Il s'avérerait que le niveau d'autonomie de certains adolescents(es) (quotidienne, affective, sociale) était trop fragile et ne permettait pas le maintien en appartement (solitude, enfermement, décrochage scolaire, mise en danger). D'où la réelle nécessité de garder un lit disponible sur l'internat.

Dès lors, le travail engagé (projet de service) a dû prévoir dans sa fonctionnalité la mise en place de modes d'autonomisation dès l'accueil collectif sur l'Internat.

Nous avons la possibilité d'organiser un séjour de rupture pour les adolescents présentant des troubles de comportement importants associés à un décrochage scolaire ou professionnel et en réelle difficulté à se projeter dans un quelconque avenir.

En 2016, 3 jeunes garçons et 3 jeunes filles ont été orientés sur la Maison de l'Enfance de la Trinité pour un séjour de rupture d'une semaine. Ces séjours consistent en un éloignement du lieu de placement d'origine dans le but de permettre à l'adolescent(e) de réfléchir aux actes posés, aux mesures de réparation possibles et de définir de nouveaux objectifs d'accompagnement.

Il faut néanmoins réfléchir à mieux accompagner les jeunes gens lors de ces séjours et à y apporter plus de contenu notamment en lien avec le Lieu Ressources.

Nous n'arrivons plus à orienter les jeunes adolescents sur des séjours de rupture hors département. Les protocoles d'accueil mis en place par ces structures mettent en avant la totale adhésion de l'adolescent.

2.3 - GESTION ET MOYENS EDUCATIFS

Ainsi, la gestion du quotidien telle que :

- les réveils
- les repas (pris en interne ou externe)
- la gestion du linge, des effets personnels, des lieux d'hébergement
- les horaires inhérents à tout collectif (opposition entre la personnalisation et l'organisation collective)
- les temps de soirées et couchers

Les moyens mis en place :

- la création d'une cuisine pédagogique (en lien avec les attentes définies dans le CPOM) où chaque jeune (roulement) participe avec l'éducateur de service à l'élaboration des repas et des menus
- la possibilité d'accéder et d'utiliser les lave-linge et sèche-linge de l'établissement afin de travailler à la responsabilisation et l'autonomisation de chacun.
- une salle informatique qui permet à chacun d'avoir un accès au numérique. L'équipe éducative s'attache à « sensibiliser » nos jeunes à l'utilisation de cet outil qui peut être, si mal utilisé, négatif voir dangereux...
- une salle des familles pour permettre de recevoir parents et enfants dans les meilleures conditions possibles qui deviendra à terme une pièce polyvalente dotée d'une bibliothèque/vidéothèque.
- des plannings horaires permettant simultanément la prise en compte du collectif, et les démarches d'individualisation de la prise en charge (trois éducateurs en soirée au moins deux fois par semaine, deux alloués à l'Internat, un en capacité de déplacement sur les appartements)
- des règles de vie et de fonctionnement réactualisées avec notamment :
 - un état des lieux à remplir avec le jeune y compris sur l'Internat (jusqu'à là mis en place uniquement sur les appartements) à l'arrivée et au départ de l'établissement
 - le versement d'une caution adaptée, quel que soit le lieu d'hébergement prévenant les dégradations éventuelles

- un exemplaire du règlement de fonctionnement et des règles de vie remis de façon systématique à chaque nouvel arrivant (en plus du livret d'accueil)
- Sur le plan du suivi éducatif de chaque référent :
 - la réunion d'équipe hebdomadaire avec un ordre du jour prévoyant notamment le traitement d'une à deux situations sur le fond.
 - des entretiens mensuels pour chaque référent avec le chef de service concernant le bon suivi de chaque situation, du partenariat en prenant appui sur le Projet Personnalisé.
 - des points réguliers entre référents et psychologue (les mardis, mercredis après-midi et vendredi matin) dans le soutien à l'équipe aux difficultés d'accompagnement, d'ordre relationnel ou fonctionnel, suivis d'éventuels entretiens avec l'adolescent et sa famille.
 - des réunions bimensuelles des adolescents de l'Internat organisées par l'équipe.
 - des Conseils de la Vie Sociale dont les comptes rendus sont classés avec les réponses aux questions éventuelles élaborées par l'équipe de direction (6 conseils en 2016 soit les 27/01, 20/04, 10/05, 20/09, 4/10 et 14/12/2016).
- Au niveau de l'équipe éducative

Une réunion mensuelle « analyse des pratiques » qui permet à l'équipe d'aborder avec un intervenant extérieur des difficultés rencontrées dans certaines prises en charge.

Des réunions dites pédagogiques (trimestrielles) où sont abordées des réflexions autour de l'amélioration de nos pratiques en collaboration avec notre directeur pédagogique ; pour exemple, l'accompagnement des jeunes majeurs des appartements.

2.4 – SCOLARITE FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

ANNEE 2016	GARCONS	FILLES
Apprentissage	8	4
En contrat de travail ou recherche emploi	1	2
Insertion par voie scolaire (MJI).....		
Collège.....	1	
Lycée ou études supérieurs.....	7	2
Insertion en établissement spécialisé (handicap).....	1	1
Autres (Contrat Garantie Jeunes) – Non scolarisé – La Ressourcerie (Fondation de Nice)- remise à niveau (la clé)	3	1

ETABLISSEMENT FREQUENTES	GARCONS	FILLES
Apprentissage (CAP/LEP)	CFA Antibes/Carros IFA de Carros	CFA CARROS/ CFA GRASSE/ IFA Nice/IFSanté St LAURENT VAR
ITEP		LA GAUDE
Lycée Professionnel	Nice : Eucalyptus – Les Palmiers Lycée Escoffier	Thierry Maulnier Estienne d’Orves
Etudes supérieures (Ens. général, BAC)	Lycée Estiennes d’Orves – Parc Impérial_Paul Valéry	
Collège	la Bourgade	
Recherche emploi	Contrat Garantie Jeunes	La Clé /Cap entreprise

- Sur un effectif de 18 jeunes, pour l’année scolaire 2015/2016 :

2 ont obtenu le Baccalauréat

1 a obtenu un CAP.

1 jeune est passé en première année de Baccalauréat professionnel en alternance,

2 sont passés en deuxième année de Baccalauréat Professionnel,

1 est passé en troisième année de Baccalauréat Professionnel,

2 sont passés en deuxième année de CAP,

1 jeune est passé en troisième (collège),

2 jeunes ont changé d’orientation professionnelle (CAP),

1 jeune a redoublé sa première année de Faculté,

1 jeune a trouvé un emploi,

3 jeunes sont en recherche d’emploi ou de formation (1 est inscrit en CAP poissonnerie depuis le 1/10/2016).

Nous pouvons constater que très peu de jeunes sont sans projet professionnel ou scolaire. Il s’agit alors d’adolescents dont les troubles psychologiques, qui amènent souvent à une forme d’errance, ne leur permettent pas de s’inscrire dans un quelconque projet malgré les efforts de l’ensemble de l’équipe de la Guitare et des partenaires.

2.5– EXEMPLE D’UN PARCOURS REUSSI :

Juin 2006 - Mesure d’assistance éducative prononcée en faveur de X (né en juillet 1997) qui intègre le dispositif SAMN (Service d’Accompagnement en Milieu Naturel) de la MET (Fondation de Nice PSP Actes).

Septembre 2006 - Fin de la mesure SAMN au vu des difficultés familiales et de l'évolution de X. Jugement d'assistance éducative et Placement à la MET sur le groupe des garçons.

Plusieurs jugements reconduisent le placement de X à la MET jusqu'en mai 2012. X suit une scolarité au primaire en CLIS puis au collège Nucéra en SEGPA (jusqu'en troisième). Il est pris en charge, parallèlement, plusieurs demi-journées par semaine en ITEP. Au regard de sa problématique psychologique, X bénéficie d'un traitement depuis mars 2011 afin de calmer ses angoisses et ses accès de colère. Plusieurs séjours en SIPAD ont été réalisés pour répondre à des moments de grande fragilité.

Mai 2012 - Au regard de son âge X est orienté sur la MECS la Guitare (Fondation de Nice PSP Actes) en internat. Différents JAE reconduisent le placement jusqu'à sa majorité.

X évolue bien, ses angoisses et ses crises de violence diminuent, ce qui provoque un arrêt de la prise en charge médicamenteuse en janvier 2013

Septembre 2013 - Inscription en CAP menuiserie au lycée Chiris, en internat semaine.

Juillet 2015 - Obtention du CAP menuiserie. Orientation sur la structure appartement (2 pièces) et signature du premier APJM.

Aout 2015 à Octobre 2016 - recherche d'emploi en collaboration avec CAP Entreprise (alternance entre des périodes de travail en CDD et d'attente). Renouvellement de l'APJM en juillet 2016 pour un an. Le RTPE verbalise à X qu'il n'y aurait pas d'autre renouvellement. Passage sur un studio autonome

Novembre 2016 - Inscription au dispositif « Garantie Jeune ».

Janvier 2017 - Réussite aux concours d'entrée pour passer le Bac Pro au sein « des Compagnons du Devoir » (menuiserie), avec une prise en charge en internat (Sophia Antipolis) à partir de juillet 2017.

Février 2017 - Passage permis B et recherche de CDD en attendant Juillet 2017 et la fin de prise en charge par la MECS la Guitare.

3 – LA PLACE DU POSTE DE PSYCHOLOGUE AU SEIN DE LA MECS

Comme les années précédentes les missions du psychologue à la MECS la Guitare se déclinent comme suit : contribution à la procédure d'admission et d'accueil, accompagnement des usagers durant leur prise en charge, accompagnement des familles, éclairage, soutien et réflexion auprès de l'équipe éducative par le biais des réunions d'équipe, participation à la supervision d'équipe, rencontre des éducateurs, rédaction, temps de réflexion et de documentation.

3.1 – PROCEDURE D'ADMISSION ET D'ACCUEIL

1.1 - Réception et étude du dossier sur plusieurs plans

Premier plan :

- Éléments longitudinaux (contexte de vie, familial, social, amical, scolaire, géographique, etc.)
- Éléments transversaux (ruptures de vie, événements extérieurs significatifs (déplacements, guerre, migration, placements)
- Éléments absents significatifs (place des ou d'un parent, période de vie non signifiée etc.)

Deuxième plan :

- Capacités supposées à intégrer le foyer, et à y être intégré,
- Problématique psychiatrique et /ou psychologique,
- L'important est d'établir une première analyse du système dans lequel l'adolescent a évolué, la chronicité ou pas de la demande de placement, une ébauche de géosociogramme familial, et une ébauche d'hypothèses de travail).

1.2 – Présentation de la situation à l'équipe par les partenaires

Lors de ce temps, interrogations et hypothèses de travail préalables sont présentées à l'équipe. Nous établissons une trame d'entretiens à envisager et notre mode d'intervention et d'organisation.

1.3 - Les entretiens d'admission et l'accueil sur deux temps de soirée.

Deux entretiens sont alors programmés avec l'adolescent. Un avec le Chef de service ; l'autre avec la psychologue qui vise à :

- recueillir la parole de l'adolescent,
- entendre ce qu'il comprend et ressent de sa situation
- répondre à ses éventuels questionnements et sur le rôle du psychologue en institution,
- ébaucher une première évaluation de ses capacités à s'intégrer dans notre structure, à bénéficier d'un accompagnement psychologique,
- renforcer ou modifier les précédentes hypothèses de travail.

L'adolescent, suite à ces entretiens, passe deux soirées sur le groupe afin de découvrir et se familiariser avec les spécificités de la structure, rencontrer le groupe, questionner l'équipe éducative etc....

1.4 - Réunion d'accueil institutionnelle

La réunion d'accueil est un moment important car elle signe l'entrée officielle du jeune en institution, tous les protagonistes du placement s'y retrouvent. Le livret d'accueil est alors remis à la famille.

1.5 – Accompagnement des usagers durant leur prise en charge

Un accompagnement thérapeutique peut se mettre en place soit :

- à la demande des usagers
- à la demande de l'équipe
- à la demande de l'encadrement
- à partir de ma proposition.

Les demandes des adolescents sont rares mais existent. La demande de l'équipe les concernant est prépondérante mais dépend de chacun aussi, il s'agit donc de créer du lien lors de possibles échanges au sein de l'établissement.

En dehors de tous les temps institutionnels, des accompagnements peuvent se mettre en place à partir de n'importe quels lieux de l'institution de façon tout à fait spontanée pour des problématiques relevant d'un état de "mal être" soudain ou d'un conflit immédiat.

Certains adolescents ont pu bénéficier d'un suivi durant deux à quatre semaines et repris à d'autres moments. 8 adolescents ont eu cet accompagnement durant plusieurs mois.

Tous les adolescents de la structure ont eu au minimum deux entretiens « officiels » seuls ou avec leurs référents.

Les entretiens informels ont été réalisés dans le jardin, à l'orée de la porte d'entrée, lieu hautement symbolique entre le dehors et le dedans, la lisière, la limite, censée peut être moins engager la parole.

3.2 – ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Des entretiens sont régulièrement programmés avec les familles et le référent de l'adolescent, le Chef de service et les référents MSD afin de :

- mieux comprendre les problématiques familiales
- la place de l'adolescent et ses enjeux dans les problèmes repérés à la demande de l'encadrement
- réinvestir sa place de parent
- rééquilibrer la dynamique familiale
- recréer du lien, tels sont les principaux objectifs quand la famille adhère à l'accompagnement

3.3 – REUNIONS

3.1 – Réunions d'équipe

Une fois par semaine, quatre heures durant, l'équipe est réunie autour :

- De points institutionnels à régler,
- De temps de réflexion concernant la situation d'un adolescent.

La place de la psychologue est importante sur plusieurs points:

- Préserver une vision de la vie institutionnelle,
- Contribuer à élargir la réflexion de l'équipe au sujet de l'utilisateur,
- Proposer des axes de travail,
- Mettre en place un calendrier d'entretiens, si nécessaire,
- Envisager des rendez-vous extérieurs.

3.2 – Rencontres des éducateurs

Un temps institutionnalisé d'une heure par semaine a été prévu pour des rendez-vous individualisés avec les éducateurs afin de les aider à éclaircir leur pratique.

Ce temps est le plus souvent utilisé, là aussi, de manière informelle et rentre rarement dans le temps prévu.

3.4 – REDACTION ET TEMPS DE REFLEXION ET DOCUMENTATION

La psychologue est sollicitée pour des rapports d'admission :

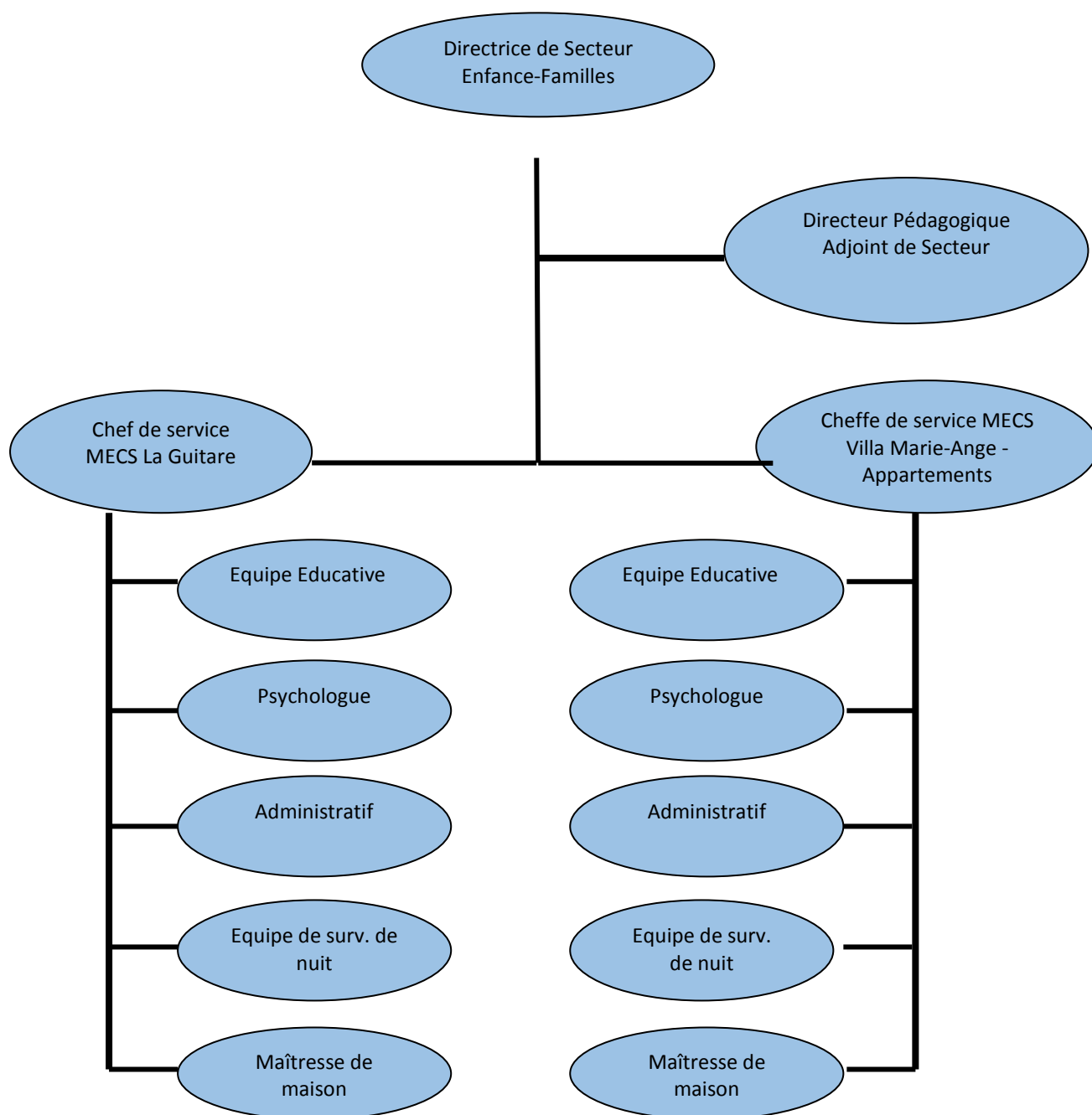
- Des rapports venant en complément aux rapports de comportement quand il s'agit de proposer des axes de travail ou réflexions particulières,
- Rédaction suite aux entretiens avec les usagers sans diffusion extérieure,
- Prises de notes de tous les temps institutionnels.

3.5 - COMPTE RENDU QUANTITATIF

- 6 adolescents ont intégrés la MECS en 2016, nécessitant des entretiens individuels de préadmission et d'admission avec la famille et les partenaires.
- Une douzaine d'entretiens de suivi avec les familles ont été réalisés. Ce faible ratio s'explique par l'accueil d'un nombre important de jeunes mineurs non accompagnés, du refus de certaines familles de participer aux entretiens proposés, de l'absence de la psychologue.
- Un suivi mensuel de chaque situation avec l'éducateur référent,
- De nombreux entretiens avec les adolescents au sein des locaux, ou à l'extérieur, jardin, entrée, salle à manger,
- 8 accompagnements réguliers de l'ordre d'une heure par semaine ou tous les quinze jours sur une période de plusieurs mois.

4 – GESTION DES MOYENS HUMAINS

4-1 - ORGANIGRAMME

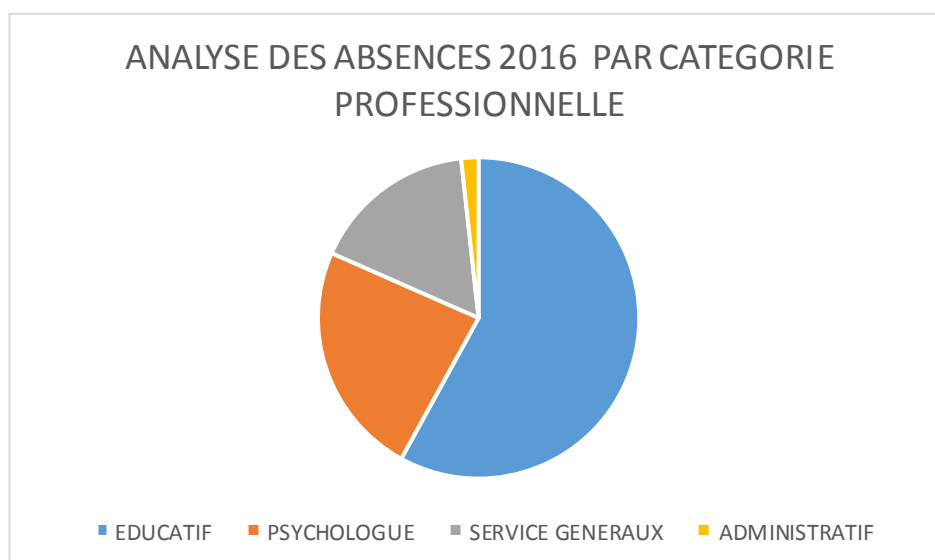


4-2 - ABSENTEISME ET ANALYSE

Comparatif d'absences de 2014 à 2016

L'année 2016 fait apparaître 919 jours d'absences calendaires.

	Arrêt maladie Nbr de journées	Congés exceptionnel	Accident de travail	TOTAL
2014	845	4	/	849
2015	424	9	77	510
2016	866	4	49	919



Nous observons une nette augmentation du nombre d'arrêts pour cause de maladie en 2016. Ceci peut s'expliquer, en partie, par le fait que deux salariés cumulent à eux seuls 454 jours de congés maladie (longs arrêts).

D'autre-part nous constatons une nette diminution du nombre d'arrêts liés aux accidents du travail, ce qui est encourageant. Nous nous efforcerons à améliorer notre collaboration avec différents acteurs comme le CHSCT, la médecine du travail notamment au travers du DUER, dans l'objectif d'une diminution de ces arrêts.

4-3 - FORMATION DU PERSONNEL

Accueil des stagiaires Guitare et VMA

LES STAGES REMUNERES	
EDUCATEUR SPECIALISE	6
PSYCHOLOGUE	2

LES STAGES NON REMUNERES	
MONITEUR EDUCATEUR	2
EDUCATEUR SPECIALISE	1
CAFERIUS	1

Ces chiffres démontrent que la Fondation de Nice est pleinement engagée dans le processus d'accompagnement des futurs professionnels de notre secteur notamment auprès des étudiants inscrits à l'IESTS de Nice et de ceux de l'IUT de Menton.

Formation du personnel

LISTE RECAPITULATIVE 2016 CIFA - ACR – INTERASSOCIATIVES

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES	thèmes	organismes de formation
1	CAFERUIS	IESTS
1	MAITRESSE DE MAISON	IESTS
1	SURVEILLANT DE NUIT	IESTS
10	RADICALISATION	UNISMED
1	DIVERSITE	ARCAD
1	CULTURE NUMERIQUE	SIMPLON
3	CONDUITE DE L'EADP	ACTIVE TALENTS
1	MANAGER EN COHESION	ILBIZIAN
2	ORGANISATION ET DELEGATION	ILBIZIAN

La Fondation a toujours mis en avant sa volonté de former ses salariés (es), notamment sur des sujets d'actualités pour aider les équipes dans leurs fonctions et de maintenir une veille active afin de maintenir un fort niveau de compétences des différents acteurs toujours au plus près de l'évolution des problématiques.



La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire : indispensable pour la protection des enfants

Interventions/Etablissements	GUITARE
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	22 novembre
Nombre de participants	7
Evacuations nocturnes	24 novembre / 15 décembre
Nombre de participants	2/2
Evacuations diurnes	0
Nombre de participants	
Formation sécurité alimentaire	20 septembre

5 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

5-1 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES

5.1.1 – Plan d'Investissement

Les investissements réalisés en 2016

Un Plan Pluriannuel d'Investissements 2014 à 2016 a été déposé et validé en CA de la Fondation PSP Actes le 10 mars 2014. Il a été confirmé par un courrier du CG 06 du 28 avril 2014 par le Conseil Départemental. Les travaux de réaménagement de la guitare ont été réalisés du 21 juin 2016 à fin août 2016. Au-delà des travaux indiqués dans le PPI, déplacement et installation d'une nouvelle buanderie pour rendre les jeunes plus autonomes, réfection à l'étage d'une salle d'accueil des familles et des partenaires salles, etc, une attention toute particulière sera apportée à la cuisine, à l'aménagement d'une salle d'accueil des familles et d'un espace informatique pour les jeunes.

Les travaux réalisés en 2016 :

- Travaux réaménagement Gairaut..... 55 744, 88 €
- Travaux toiture..... 4488,00 €
- Ensemble cuisine pédagogique intégrée 4977,00 €
- Climatisation réserve alimentaire 2072, 40€
- Climatisation bureaux..... 4461, 24€
- Matériel informatique pour les jeunes 1877,54 €

Soit un total de 73 621,06 €

Des réajustements ont été opérés en fonction des préconisations du conseil départemental suite à leur contrôle prenant en compte le réaménagement de la cuisine domestique privée et en différant des travaux prévus à l'extérieur initialement.

Nous avons donc réalisé des investissements en 2016 pour **73 621,06 €** en 2016.
Ces opérations avaient bien été prévues les années précédentes dans le PPI 2014-2016.

En 2017, sont prévus prioritairement la réfection des 9 chambres des jeunes.

5-2 – GESTION DES MOYENS EXTERNES

5.2.1 - Organisation de l'économat

C'est la cheffe des services généraux du secteur qui commande les achats des produits d'entretien et une partie des achats de la cuisine domestique privée. Une comptable à mi-temps est détachée dans l'établissement pour saisir et enregistrer les factures de la Guitare et également de la VMA.

5.2.2 - Maintenance

De nombreux contrats de maintenance sont signés et permettent de répondre à l'entretien des locaux techniques pour la sécurité des personnes et des biens.

5.2.4 - Entretien des locaux

Depuis septembre, l'agent d'entretien, dévolu jusqu'alors sur le site, fait désormais partie de l'équipe des services techniques de la Fondation. Il est maintenant géré directement par le directeur technique du siège qui organise les interventions sur l'ensemble des établissements, des appartements du secteur enfance-familles.

5.2.5 – Sécurité

Un registre de sécurité, tenu à jour au secrétariat, est actualisé périodiquement.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes est tenu par les secrétariats des établissements.

Une visite de la commission communale de sécurité a eu lieu le 18 mai 2015, en présence du directeur des services techniques, du directeur adjoint et de la directrice du secteur Enfance-Familles. Le Procès-verbal émet un avis favorable à la poursuite de l'exploitation, pour ce qui relève de sa compétence dans le cadre de cette étude. Les levées de réserves sont désormais gérées par la direction de services techniques de la Fondation.

6 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

6-1 – CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION DE LA STRUCTURE

Réalisé 2015	Budget Prévisionnel 2016	Budget réalisé 2016	Ecart
158 838,37€	190 675€	161 461,51€	29 213,49€

L'économie réalisée en 2016 sur ce groupe 1 est de 35 272, 63 € et s'explique essentiellement sur le groupe des achats.

ACHATS

Ligne 606 « Achats non stockés de matières et de fournitures »

Le déménagement de la guitare sur la MET durant trois mois de mai à fin août a généré sensiblement une économie sur les achats des produits d'entretien pour 3078€ et sur l'alimentation de la guitare pour 3737€. Comme l'année précédente, une forte diminution des charges en électricité, eau et en consommation de gaz a été constatée et s'élève environ à 10 10 166 €.

Par contre, l'écart important entre le prévu et le réalisé « des fournitures outillages et de bureau » s'explique par les achats effectués lors du réaménagement des lieux.

LES SERVICES EXTERIEURS

Ligne 6112 « Sous-traitance : prestations à caractère médico-social »

Les dépenses des services extérieurs ont diminué en 2016, principalement au niveau des prestations à caractère social avec un écart de 4280,76€. Comparativement à la diminution constatée en 2015, les transferts et colonies ne sont plus adaptées aux jeunes majoritairement en apprentissage et les sorties à la journée ont augmenté en 2016.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

La ligne 6282 « Les prestations d'alimentation à l'extérieur » génère un écart de 2109,07€ : les jeunes ont fait plus de sorties à l'extérieur.

Des économies sont toujours effectives sur les lignes « *déplacements, missions et réceptions* » : les frais de déplacements liés à des formations ont en 2016.

La ligne 6288 : « Autres prestations » fait apparaître des dépenses supplémentaires avec un écart de 2308 ,02 € sur un montant alloué de 3500 €.

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réalisé 2015	Budget Prévisionnel 2016	Budget réalisé 2016	Ecart
1 057 063,01€	979 862,00 €	1 064 447,35€	84 585,35 €

Ligne 641 : « Rémunération du personnel » présente un écart significatif de 69 695,10€ qui s'explique par :

- L'écart est à mettre en lien avec le groupe II des produits précisés dans la section d'exploitation soit 39 476€.
- De nombreux remplacements en CDD ont engendré des surcoûts :
Sur 596 445 € brut prévus initialement, nous avons dépensé 662 622,90 € brut dont 131 410 € en CDD
- Cet écart concerne principalement les postes éducatifs soit 35 000€ en brut et 28 000€ en brut sur l'encadrement et 17 000 € sur les services généraux.

Ligne 648 : « Autres charges de personnel » : sur cette ligne, une économie de 7 783,41 € a été réalisée et correspond à :

- La quote-part pour les heures de délégation est en diminution de 4042€
- Une seule stagiaire a été accueillie durant l'année sur le site

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réalisé 2015	Budget Prévisionnel 2016	Budget réalisé 2016	Ecart
254 957 €	271 768€	280 216,46€	8448,46€

Des écarts sont à constater sur les lignes d'entretien :

Ligne 6152 : « Entretien et réparations sur biens immobiliers », soit un écart de 4298,40€ qui correspond au déplacement du détecteur d'alarme, à des levées de réserves effectuées suite au passage de la commission sécurité et des mises en conformité correspondant à l'établissement.

Ligne 6155 : « Entretien et réparations sur biens mobiliers », soit un écart de 7289,28€ qui correspond à de nombreuses interventions, dont la réparation d'un volet roulant dans les appartements, l'installation de réseaux informatiques supplémentaires complémentaires aux travaux et des réparations diverses d'équipement

6811 : Dotations aux amortissements :

Le réalisé de 33 790,37 € est légèrement inférieur à la dotation prévue en lien avec le report des travaux prévus durant la période du PPI 2014-2016.

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des charges d'exploitation.

Réalisé 2015	Budget prévisionnel 2016	Budget réalisé 2016	Variation
1 470 858,38€	1 442 305,00 €	1 506 125,32€	63 820,32€

6-2 – PRODUIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION**GROUPE I : PRODUIT DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES**

Réalisé 2015	Budget Prévisionnel 2016	Produits réalisés 2016	Ecart
1 398 395 €	1 402 146 €	1 402 146 €	0 €

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Réalisé 2015	Budget Prévisionnel 2016	Produits réalisés 2016	Ecart
66 079,39 €	40 159 €	79 635,07€	39 476,07 €

Ces produits s'expliquent par la somme de 78 892,87 :

- 39 758,65 € correspondant aux heures d'absence du délégué du personnel sur notre établissement,
- 27 098,91 € correspondant aux remboursements du temps d'absence de personnel en formation,
- 10 088,75 € correspondant aux aides sur l'emploi en CUI et l'aide à l'embauche,
- 1946,56 € correspondant à des remboursements divers.

GROUPE III : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Réalisé 2015	Budget Prévisionnel 2016	Budget réalisé 2016	Ecart
0 €	0	330,50€	330,50€

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des Produits de la section d'exploitation.

Réalisé 2015	Budget accordé en 2016	Produits réalisés 2016	Variation
1 464 474,39 €	1 442 305 €	1 482 111,57 €	39 806,57 €

6-3 – DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat comptable de l'exercice 2016 présente un déficit de 24 013,75€

Le montant du provisionnement pour congés à payer est de 11 305 €

Ceci génère un déficit de 35 318,75 €

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat en report à nouveau déficitaire compensé par la réserve dans le cadre du CPOM.

7 – CONCLUSION - PERSPECTIVES 2017

Conclusion

L'année 2016 a été une année de transition pour la MECS La Guitare.

Elle a été marquée par plusieurs changements qui ont affecté la dynamique des équipes de diverses manières et celle des adolescents.

- Le déménagement des jeunes et des équipes à la MET de la Trinité pour la réalisation des travaux de juin à septembre 2016.
- Cette rénovation effectuée dans les locaux a permis d'emménager une nouvelle cuisine, des bureaux plus agréables pour les éducateurs. Une salle informatique a été créée pour les jeunes, une autre pour les entretiens avec les familles.
- Le remplacement de la psychologue pendant quelques mois suite à un accident
- La mise en œuvre du projet pédagogique autour de la cuisine en septembre
- Un turn-over important avec une succession de 15 salariés en contrat à durée déterminée tout au long de l'année

Enfin le chef de service a été nommé sur le poste de la MET de la Trinité et un nouveau responsable a été recruté simultanément sur la Guitare en octobre 2016

Ces multiples changements, malgré des améliorations apportées en termes de rénovation et d'embellissement des lieux ont eu pour effet une perte de la mémoire institutionnelle et de la notion d'équipe.

Nous pouvons cependant observer :

- Une augmentation du taux d'occupation qui est passé de 97, 80% en 2015 à 98,98 % en 2016.
- Des issues positives pour les jeunes accompagnés soit 5 garçons à la Guitare et 4 jeunes filles pour les appartements de la Villa Marie-Ange.

A partir des constats évoqués plus haut, des axes et des perspectives de travail ont été dégagés à partir d'octobre :

- Réflexion autour des valeurs, des objectifs pédagogiques, des missions, des bonnes pratiques professionnelles, afin de préciser un cadre, construire des racines communes et un sentiment de sécurité susceptible de libérer la parole dans les lieux réservés à cet effet : réunions et supervisions
- Recréer du lien entre les membres de l'équipe à partir d'actions communes, refonte des objectifs pédagogiques généraux, création ou clarification de certaines procédures, réflexion autour de l'accompagnement des jeunes en appartement...
- Valoriser toutes les fonctions en exercice au sein de la MECS afin d'encourager le sentiment

d'appartenance à un groupe et des missions communes.

Perspectives 2017

- Favoriser toutes les initiatives susceptibles de faire émerger d'autres potentiels parmi les jeunes et l'équipe afin de créer ou de stabiliser les liens éducatifs (mini-camps extérieurs, l'accès au numérique, à la culture, à la citoyenneté...)
- Organisation de réunions pédagogiques afin de dégager un socle de travail commun notamment autour de l'accompagnement des jeunes en appartements (mineurs ou majeurs) avec la création d'un règlement de fonctionnement des appartements et d'un contrat de séjours jeune majeur (qui sera finalisé dans le premier semestre 2017). La création de plannings horaires permettant d'identifier et de dégager chaque semaine des éducateurs pour l'accompagnement des jeunes en appartement.
- Des ajustements réalisés autour du projet de la cuisine éducative.
- De nouveaux partenariats développés avec le Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) ainsi qu'au sein de la Fondation avec l'Atelier d'Adaptation à de Vie Active (AAVA) et Actes Ressources, CAP entreprise...
- Développement d'un projet commun avec la Halte de nuit, sur plusieurs mois, afin de sensibiliser nos jeunes dans une démarche citoyenne.
- Favoriser l'accès à la culture (sortie à l'opéra, concerts) et aux débats (visionnage de film à thèmes ou les jeunes peuvent s'exprimer ensuite sur leur ressenti...)
- La prise en compte des besoins de jeunes exprimés lors de nombreux conseils des jeunes
- Mener une réflexion autour des séjours de rupture, en lien pourquoi pas avec le lieu ressources de la MET, afin de leur donner plus de consistance.
- Répondre aux nouvelles commandes sociales issues de la loi de mars 2016 et du nouveau schéma départemental (sécurisation des parcours des enfants protégés, favoriser l'autonomie dès l'âge de 16 ans avec accès à un accompagnement sur les appartements...)
- Toutes ces actions ont pour but d'améliorer de façon permanente le suivi des jeunes accueillis au sein de la Guitare en leur garantissant un accompagnement de qualité mais aussi de favoriser un épanouissement des tous les acteurs.



ANNEXE

Le secteur Enfance-Familles dans le cadre du CPOM